

L'ENTRETIEN

ÊTRE OFFICIER DE NUIT

Propos recueillis par
l'équipe Objectif Police.
www.devenirpolicier.fr



© Ministère de l'Intérieur/FP/ELLER

Gaspard E. est officier de police de nuit. Après avoir réussi les deux concours de gardien de la paix et d'officier de police, il devient à la sortie d'école, adjoint au chef du groupe stupéfiant en Police judiciaire (PJ), puis chef de groupe de répression du banditisme en PJ adjoint et chef en brigade de sûreté urbaine, adjoint et chef en surveillance de la voie publique et enfin adjoint puis chef en service de commandement de nuit.

Objectif Police : Pourquoi être rentré dans la Police nationale ? Et pourquoi officier de police plutôt que gardien de la paix ?

G.E.: Je suis rentré dans la Police nationale afin de conjuguer service public, adrénaline, et possibilité de concourir au respect des valeurs de la République que l'on se doit par là même d'incarner. Contribuer au maintien de la paix publique et œuvrer pour garantir la sécurité des citoyens, en participant à retrouver tout auteur d'infraction, faisaient également partie de mes motivations.

Enfin, on ne peut qu'être honoré de se voir confier de telles fonctions régaliennes : servir et être utile aux autres, cela développe forcément une passion certaine pour ce métier.

Pour le coup, j'ai opté pour les deux concours, officier et gardien de la paix.

J'ai eu la chance d'obtenir les deux et mon choix s'est tout naturellement porté vers les fonctions d'officier.

Officier c'est une garantie de pouvoir véhiculer les valeurs républicaines auxquelles on croit. C'est également une implication plus concrète dans la sécurité de nos concitoyens.

Cette fonction permet de proposer, d'initier, et de coordonner nombre d'actions ou opérations au service du public : plus qu'acteur, l'officier est un véritable réalisateur...

C'est aussi l'opportunité de manager une unité, d'en avoir la responsabilité opérationnelle : l'officier responsable d'actions de police en vue de garantir la sécurité des citoyens est aussi responsable de la sécurité et du bien être de ses effectifs.

Ce rôle de manager, de commandement opérationnel ne

se retrouve pas dans les fonctions d'un gardien de la paix.

OP : En quoi consiste ton métier ?

G.E.: Ma mission principale est d'être auprès de l'ensemble des policiers qui travaillent la nuit sur le département.

Seule autorité, je dois tout d'abord diriger et coordonner les opérations de police prévues (opérations anti-stupéfiants, opérations de contrôle routier, opérations de lutte contre les rodéos, opérations de sécurisation dans les quartiers dits de reconquête républicaine...).

L'autorité s'acquiert nécessairement par une présence forte sur le terrain auprès des effectifs placés sous notre commandement.

Je dois également, par ma présence sur le terrain, veiller à l'exemplarité, au respect des valeurs déontologiques. Il s'agit de toujours rappeler que notre action engage l'institution Police nationale et qu'elle se doit d'être exemplaire : c'est un service public...

C'est aussi déceler toute difficulté, écouter, épauler et veiller à la sécurité des personnels placés

sous ma responsabilité. En ce sens, la fonction est aussi, et surtout, humaine (qualité de tout policier...) Il m'incombe enfin quelques fonctions administratives mais stratégiques et liées à l'opérationnel : étude objective des chiffres de la délinquance pour mise en application d'actions efficaces, gestion RH, compte rendu aux autorités, établissement d'une synthèse des faits de voie publique, veille à la qualité de la rédaction des télégrammes d'information : tant vitrine du service que valorisation du travail accompli par les policiers.

OP : Pour toi qu'est ce qu'un officier de police en 2021 ? as-tu remarqué un changement au cours des années ?

G.E.: L'officier de police en 2021 se doit d'être un officier polyvalent. Les fonctions ont évolué dans le cadre de l'accroissement des responsabilités qui lui incombent : d'ailleurs des officiers occupent des fonctions de chef de service... Il est le principal acteur dans le commandement opérationnel. Les fonctions d'officier ont également évolué en matière de communication (plus de relation avec la presse, plus de réunions partenariales).

OP : Comment s'organise une nuit type ?

G.E.: 1. Saluer l'ensemble des fonctionnaires présents : la communication informelle est importante.
2. Prendre les consignes auprès du chef d'État Major de la Direction départementale de la sécurité publique de l'Oise.
3. Appeler chaque circonscription pour connaître les instructions particulières.
4. Prendre attache avec chaque chef de brigade pour s'informer des difficultés éventuelles : lui rappeler systématiquement de porter à notre connaissance tout problème dans le but de le solutionner.
5. Évidemment, être en permanence dans la mesure du possible à l'écoute radio.
6. Initier des opérations de voie publique, patrouiller avec la Police secours, Brigade spécialisée de terrain ou Brigade anti-criminalité de manière équitable, coordonner les investigations judiciaires si nécessaire au sein du département.
7. Se transporter pour tout événement de voie publique (violences urbaines, affaire judiciaire conséquente ou autre) et se positionner en Chef des opérations de police pour

incendie ou autre...

8. Procéder aux avis du Directeur départemental de la sécurité publique et du commissaire concerné.

9. Au besoin aviser l'État major de la Direction zonale de la sécurité publique et l'État major de la Direction centrale de la sécurité publique.

10. Établir une synthèse des faits importants qui sera transmise aux autorités

11. Mutualiser d'initiative l'ensemble des moyens sur le département pour tout besoin

OP : Quelles sont les qualités pour être officier ?

G.E.: Il faut être empathique, résilient, organisé, disponible, curieux, réactif, et évidemment faire preuve de sang froid.

OP : Où te vois tu prochainement ?

G.E.: J'aspire à devenir Commissaire de Police

OP : Quels sont tes hobbies ?

G.E.: En dehors du travail, j'aime faire du sport, de la pêche à pied, lire, faire de l'apiculture et du bricolage.

**« DÉCELER TOUTE DIFFICULTÉ, ÉCOUTER, ÉPAULER
ET VEILLER À LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS
PLACÉS SOUS MA RESPONSABILITÉ. EN CE
SENS, LA FONCTION EST AUSSI, ET SURTOUT,
HUMAINE. »**

GASPARD E., OFFICIER DE POLICE DE NUIT